



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-40094>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-40094**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 18007004700014

Ville : PARIS

Code postal : 75008

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://chambagri-france.e-marchespublics.com>

Identifiant interne de la consultation : 2025-11

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service juridique et achats

Adresse mail du contact : achats@apca.chambagri.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 153571010

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée restreinte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Conditions énoncées dans les documents de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Capacités énoncées dans les documents de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Capacités énoncées dans les documents de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 25/04/2025 à 14:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Service formation (RESOLIA)

Critères d'attribution : Critères énoncés dans les documents de la consultation

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : RÉALISATION DU CATALOGUE DE FORMATION RESOLIA

Code CPV principal - Descripteur principal : 22460000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet de confier au prestataire la réalisation du catalogue de formation et des supports de communication annexes pour le service RESOLIA de Chambres d'agriculture France. Il aura à sa charge : - La conception : réalisation de la maquette du catalogue, d'un marque-page, d'un courrier d'accompagnement, d'une affiche et d'un flyer. - L'impression du catalogue, du marque-page, du courrier et des affiches, l'expédition et le routage de l'ensemble. - L'impression des flyers. - La fourniture de certains schémas du catalogue en format Powerpoint.

Lieu principal d'exécution du marché : PARIS

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : 120000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Procédure adaptée restreinte en application des articles L2123-1, R2123-1 1° et suivants du Code de la commande publique. La procédure se fait en 2 phases : une phase candidature et une phase offre. Seuls les 5 candidats arrivés en tête de l'analyse des candidatures auront la possibilité de remettre une offre sur la base d'un cahier des charges qui leur auront été transmis préalablement à la phase offre via le profil acheteur. L'accord-cadre prend la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à prix unitaires et à marchés subséquents selon les stipulations de l'article R2162-2 du code de la commande publique. L'accord-cadre est passé selon les dispositions des articles R2162-2 2ème alinéa, R2162-4 à R2162-9, R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de : 120 000 euros HT sur la totalité de sa durée d'exécution.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/04/2025